Formation Premiers secours canins

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine



Inscription

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Era Novis Bellator© – siège social et Centre de formation professionnelle : 251 rue de la Glacière - ZI Les Bagnols – 13730 Saint Victoret – 06.78.07.54.81 – eranovisbellator@gmail.com - Siret 838 283 927 000 21 codes APE 9609Z – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131864713 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur – www.eranovisbellator.fr

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine



eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Convention ou contrat de formation – Premiers Secours Canin

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Entre les soussignés :

Le centre de formation professionnelle - Era Novis Bellator, représentée par Madame Gaëlle OLIVARES (1)
Et (2)

NOM : Prénom :
Sexe :
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Département de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Adresse mail :

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L6353-3 du code du travail.
Si financement par un OPCO, est conclu une convention tripartie entre 1, 2 et l'organisme financeur .....

ARTICLE 1 : Objet du contrat.

L'organisme Era Novis Bellator organisera l'action de formation Premiers Secours Canin

- **Annexe 1 sont définis** :
  - Les objectifs,- Public vis ,
  - Pr-requis,
  - Programme et d roulement,
  - Durée et tarifs
  - Outils pédagogiques,
  - Equipe pédagogique,
  - Modalités d'accès
  - Accessibilité PSH,
  - Suivi et valuation,
  - Attestation de formation,
  - Personnalisation de parcours,

- **En annexe 2 sont définis :**
  - Les conditions générales de vente.

- **En annexe 3 est définis le règlement intérieur.**
- **En annexe 4 sont définis vos besoins et attentes.**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine
eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Convention ou contrat de formation - Premiers Secours Canin

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Session de formation 2027

- ❑ **Le 31/01/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 28/02/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 14/03/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 25/04/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 02/05/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 13/06/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 12/09/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 31/10/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 28/11/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**
- ❑ **Le 12/12/2027** – 4 places – Tarif : 90€ en auto-financement ou 120€ en **financement OPCO**

Si vous le souhaitez, je peux également me déplacer à votre domicile ou dans votre structure (me contacter pour plus de renseignements).

En signant ce contrat ou cette convention, chaque participant confirme avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales de vente figurant en annexe 2 et en accepte sans réserve toutes les clauses.

Fait à :

Le :

Signature de l'apprenant :

Signature de l'organisme de formation :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

(Annexe 1)

Prérequis :

- Sans niveau requis de connaissances

Objectifs : La formation "Premiers Secours Canins" a pour but de transmettre les connaissances et les gestes essentiels permettant d'intervenir efficacement en cas d'urgence vétérinaire.

Publics visés :

Toute personne souhaitant acquérir des compétences en premiers secours canins, notamment :

- Propriétaires de chiens
- Professionnels du secteur animalier (éducateurs, comportementalistes, toiletteurs, éleveurs, pet-sitters, vétérinaires et ASV)
- Associations de protection animale
- Responsables de refuges et pensions canines
- Agents cynophiles de sécurité
- doit se conformer aux dispositions prévues par la législation en vigueur.

➢ **Personnes en situation de handicap** : Lors de notre premier contact, un entretien sera proposé afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et d'adapter la formation si nécessaire. Le référent handicap est **Gaelle OLIVARES**.

✓ **Acquérir les compétences nécessaires pour porter secours à un chien en détresse** :

- Identifier les signes vitaux et évaluer l'état général du chien
- Appliquer les gestes de premiers secours adaptés
- Savoir gérer une situation d'urgence en attendant la prise en charge vétérinaire

✓ **Développer des connaissances approfondies autour des thématiques essentielles** :

- **Prévention des accidents** : Anticiper et éviter les situations à risque à la maison ou en extérieur
- **Évaluation de l'état de santé** : Reconnaissance des signes de douleur, détresse respiratoire, état de choc
- **Trousse de secours canine** : Composition, utilisation et stockage du matériel
- **Gestes d'urgence** : Réanimation cardio-pulmonaire (RCP), gestion des hémorragies, fractures, brûlures, intoxications
- **Contention et transport** : Sécurisation du chien blessé et déplacement vers un vétérinaire
- **Situations spécifiques** : Premiers secours pour chiots, chiens âgés, chiens à risque (brachycéphales, races sensibles)

✓ **Validation des compétences grâce à l'évaluation** :

- **Épreuve théorique** (QCM) pour valider l'acquisition des connaissances
- **Épreuve pratique** : Mise en situation et manipulation sur mannequins canins

Cette formation constitue un outil indispensable pour tous ceux qui souhaitent garantir la sécurité et le bien-être des chiens en cas d'urgence.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine
eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

PROGRAMME DE FORMATION DES PREMIERS SECOURS CANINS

Horaires: 9h00 / 12h15 - 13h30 / 17h15 - Durée : 1 jour (7h00)

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

1. Introduction au Secourisme Canin (1 heures)

1. Cadre légal
2. Trousse de premiers secours

2. Anatomie et Physiologie (1 heures)

1. Morphologie du chien
2. Constantes vitales

3. Techniques de Manipulation (1 heures)

1. Approche sécurisée
2. Contentions et transports

4. Gestes de Secours et Urgences Vitales (2h30)

1. Évaluation de l'état de santé
2. Urgences cardio-respiratoires : réanimation cardio-pulmonaire (RCP), détresse respiratoire
3. Gestion des plaies : hémorragies, brûlures, fractures
4. Urgences métaboliques : hypothermie, hyperthermie, hypoglycémie

5. Urgences Spécifiques et Mise en Situation (1h30)

1. Urgences gastro-intestinales : torsion d'estomac, vomissements, diarrhée sévère
2. Urgences ophtalmiques : corps étrangers, ulcères, traumatismes
3. Intoxications et envenimations : produits toxiques, morsures et piqûres venimeuses
4. Exercices pratiques sur mannequin canin

6. Conclusion et Évaluation (30 minutes)

QCM de fin de formation

Évaluation pratique des acquis

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine
eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin (Annexe 1)

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Déroulement de formation

- **L'intégralité de la formation se fait en présentiel.** La formation a une durée totale de **7 heures**, incluant l'examen.
- **1er jour :**
  08h00 - 12h45
  14h00 - 18h30
- **Évaluation :**L'évaluation se déroule à la fin de la journée, de **17h00 à 17h15**.

Outils et méthode pédagogique

- **La formation est dispensée sous forme de cours magistraux**, avec des temps d'échanges interactifs sous forme de questions-réponses avec la formatrice.
- **Supports pédagogiques:**

- L'apprenant reçoit, en début de formation, le livret contient l'intégralité des diapositives PowerPoint qui seront projetées le jour de la session.
- Un rétroprojecteur est utilisé pour afficher les PowerPoint sur écran durant la formation.

Matériel et modalité

- **Un livret de prise de notes est fourni au début de la formation.**
- L'apprenant a la possibilité d'apporter son propre ordinateur ou sa tablette pour plus de confort lors du passage du QCM.
  À défaut, un ordinateur portable est mis à sa disposition.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine
eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin (Annexe 1)

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Personnalisation de formation

➢ **Cette formation peut faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins spécifiques des apprenants.**

Certification et attestation

✓ **À l'issue de la formation** :

- **Une attestation de formation en Premiers Secours** signée et tamponné par l'organisme de formation, sera envoyé par mail à l'apprenant,.
- Cette attestation mentionnera la participation de l'apprenant à l'action de formation, conformément aux dispositions légales prévues par le Code du Travail.

✓ **Précisions importantes** :

Cette attestation **ne constitue pas un diplôme officiel**, mais elle certifie la maîtrise des gestes de premiers secours canins.

Suivi et évaluation

🔵 **Le suivi** :

- Assuré par des temps d'échanges interactifs et des sessions de questions-réponses avec le formateur.

🔵 **L'évaluation** :

- Elle se déroule à la fin de la formation et comprend :
  ✅ **Un QCM** de 10 questions couvrant l'ensemble des thématiques abordées.
  ✅ **Une épreuve pratique** de mise en situation sur mannequin canin.
- 📌 **Validation** :
  ✓ Un score minimum de **6/10** au QCM est requis pour valider l'évaluation.
  ✓ En cas d'échec, un **2e essai immédiat** est possible.
  ✓ Le résultat est communiqué **immédiatement** après l'évaluation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine

eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin (Annexe 1)

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Team Pédagogique

Gaelle OLIVARES

Formatrice référente Théorie et Pratique



- **Educatrice canine, spécialisée au comportement, à la médiation animale et à la législation des chiens de catégorie 1 et 2.**
- **Eleveuse d'American Staffordshire Terrier**
- **Fondatrice et gérante du centre de formations professionnelles « d'ERA NOVIS BELLATOR**

Habilitations :

- Habilitée à dispenser la formation d'aptitude à la détention aux propriétaires ou détenteurs de chiens catégorisés prévu par l'article L211-13-1 du code rural par les Préfecture des Alpes de Hautes Provence (04), Bouches du Rhône (13), Var (83), Alpes Maritimes (06) et Vaucluse (84).

Qualifications :

- Détentrice du Capacité d'Animaux Domestique option chiens (CCAD).
- Diplômée en éducation spécialisée au comportement
- Détentrice de l'attestation de formation «Premiers Secours canins et félins » niveau 1 et 2.
- Détentrice du certificat de praticienne Naturopathe animalière.
- Lauréate des Trophées chiens héros « chien visiteur » 2019 de la SCC.
- Diplômée P.E.C.C.R.A.M (Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure)
- Diplômée L.A.C (Lire avec le chien)
- Diplômée en psychologie canine
- Diplômée « Assistante Vétérinaire »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine

eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin (Annexe 1)

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Prise en charge

- La formation peut bénéficier d'une prise en charge financière par les organismes financeurs

Modalités d'inscription

- **Réservation des places disponibles :**
  L'apprenant peut s'inscrire :
- **En autofinancement :** dans un délai de 24 heures avant la date d'entrée en formation. Pour valider son inscription, l'apprenant doit compléter et signer un contrat de formation. Il devra également s'acquitter de 30 % d'acompte et régler le solde à son entrée en formation.
- **En financement extérieur (via France Travail) :** le délai sera celui de traitement de l'organisme sollicité. Ce délai peut varier en fonction des procédures internes de France Travail.

Modalités d'inscription

- **29/03/2025 au 30/03/2025**
- **26/04/2025 au 27/04/2025**
- **24/05/2025 au 25/05/2025**
- **28/06/2025 au 29/06/2025**
- **26/07/2025 au 27/07/2025**
- **27/09/2025 au 28/09/2025**
- **25/10/2025 au 26/10/2025**
- **29/11/2025 au 30/11/2025**
- **13/12/2025 au 14/12/2025**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine

eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin (Annexe 1)

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Siège social et Centre de formation :

Gaelle OLIVARES - Formatrice référente et gérante du centre - 06 78 07 54 81

eranovisbellator@gmail.com

www.eranovisbellator.fr

📍 Adresse : ZI Les Bagnols 251 rue de la Glacière - 13730 Saint Victoret

✅ Siret :838 283 927 000 21

✅ Code APE : 9609Z

✅ Déclaration d'activité : 93 131 864 713 (Enregistrée auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Besoin d'informations ? Une inscription ? Contactez-nous dès maintenant !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine
eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin (Annexe 2)

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Réservation - Règlement - Pièces à joindre

Pour valider votre inscription, il est impératif de joindre à votre dossier :

- **Le dossier dûment complété, signé et paraphé**, accompagné de :
- **Un acompte de 30 %**, réglable par **chèque, carte bancaire ou espèces** (encaissé à réception).
- **Le solde restant**, réglable par **chèque, carte bancaire ou espèces** (encaissé à l'issue de la formation).
- **Une copie de votre pièce** [illegible].

Conditions d'annulation

- **Annulation par le bénéficiaire** : En cas d'annulation par le bénéficiaire, sans motif ou pour des raisons qui lui sont propres, **moins de 21 jours ouvrés avant le début de la formation**, le centre **Era Novis Bellator** facturera des frais d'annulation équivalents aux acomptes versés (ou aux frais de dossier pour les financements OPCO)
- **Annulation par le centre** : En cas d'annulation de la formation par le centre **Era Novis Bellator**, une solution de report sera proposée. Si aucun report n'est possible ou accepté par le bénéficiaire, l'intégralité des sommes versées lui sera remboursée, sans autre indemnité.

Conditions d'annulation

- **Abandon du participant**
  - En cas d'abandon définitif de la formation par le stagiaire, **les périodes de formation effectivement suivies seront facturées par le centre Era Novis Bellator.**
  - Tout départ anticipé du stagiaire ouvre le droit au versement d'une indemnité égale à **50 % du prix des prestations non réalisées.** Cette indemnité est due au titre du dédommagement du centre **Era Novis Bellator** et donnera lieu à l'émission d'une facture séparée.
- **Cas de force majeure**
  - Si l'apprenant est empêché de suivre la formation pour un **cas de force majeure dûment reconnu**, le contrat de formation professionnelle sera résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées seront facturées **au prorata temporis**.
  - Sont considérés comme cas de force majeure :
    ✅ Maladie ou accident (**un certificat médical devra être fourni**).
    ✅ Catastrophes naturelles.
    ✅ Sinistres.
    ✅ Décès dans la famille proche.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

C.F.P.
ERA NOVIS BELLATOR
Médiation - Prévention - Éducation canine
eranovisbellator@gmail.com - 06.78.07.54.81 - Siret 83828392700021

Formation - Premiers Secours Canin. Définir vos besoins et attentes - Vous souhaitez intégrer la formation premiers secours canin, pour mieux cibler et répondre à vos besoins et vos attentes, merci de compléter le questionnaire (Annexe 4)

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

- **Êtes-vous en reconversion professionnelle ?**
  - Si oui, qu'est-ce qui vous a motivé à faire ce choix ?
- **Quelles sont vos attentes en intégrant cette formation ?**
  - Quels objectifs souhaitez-vous atteindre ou quelles compétences espérez-vous acquérir ?
- **Souhaitez-vous vous consacrer exclusivement à l'éducation canine ou l'envisagez-vous comme une activité complémentaire ?**
- **Avez-vous déjà réfléchi à vos projets après cette formation ?**
  - Si oui, pourriez-vous les partager ?
- **Envisagez-vous de suivre d'autres formations après celle-ci ?**
  - Si oui, lesquelles ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR